

GOLF DU VAL DE L'INDRE

85 avenue du général de Gaulle – 36320 Villedieu sur Indre

Tél : 06 78 77 48 65 – 02 54 26 59 44 [mail to : asgolfvaldelindre@wanadoo.fr](mailto:asgolfvaldelindre@wanadoo.fr)

www.asgcvl.com

RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales amateurs.

Les conditions de ce règlement particulier prévalent sur celles des règlements généraux.

Conditions de participation : Épreuve ouverte à tous les joueurs licenciés d'une fédération reconnue et répondant aux exigences des Règles du Statut d'Amateur rentrant dans la limite des index fixée ci-dessous. Les joueurs licenciés à la ffgolf devront avoir enregistré le certificat médical ou, le cas échéant, le questionnaire de santé, faute de quoi l'inscription sera rejetée, et s'être acquitté du « droit de jeu fédéral » de 35€ pour l'année 2023. Pour les joueurs non-licenciés en France, le certificat médical devra être fourni lors de l'inscription. **Épreuve non-fumeurs**

Forme de jeu : Stroke-Play - 36 trous - 18 trous par jour - Classement sur l'addition des 2 tours.

Une série Dames : index inférieur à 14.4 - Départs repères bleus

Une série Messieurs : index inférieur à 11.4 - Départs repères blancs

Le champ des joueurs est limité comme suit :

Nombre total de joueurs maximum	Dont Dames minimum	Dont wild cards maximum
96	21	10

Si le nombre des candidatures dépasse le nombre de joueurs maximum autorisé, les inscrits seront désignés en appliquant les directives du Vade-mecum 2023 (Cahier des charges des Grands Prix 1.2.1-4 §7).

Note 1 : La *Ligue du Centre-Val de Loire* dispose de wild cards, incluses dans le nombre total de participants.

Note 2 : L'ordre des Mérites et l'index seront pris en compte à la date du 30 septembre 2023.

Les joueurs licenciés d'une fédération étrangère devront fournir une attestation d'index à cette date.

Départage : Le départage pour la 1ère place se fera en play-off trou par trou sur les trous désignés par le comité de l'épreuve. Autres places : départage selon plan informatique de la ffgolf.

Départs : Le tirage des départs sera réalisé conformément aux directives du Vade-Mecum 2023.

Inscription : uniquement par courrier, accompagnées du droit d'engagement jusqu'au 30 septembre 2023.

Droits d'engagement : (journée d'entraînement comprise)

- Adultes 80 € (40€ pour les membres du club)
- Joueurs de 19 à 25 ans (nés entre 1993 et 1999) 40 € (20€ pour les membres du club)
- Joueurs de 18 ans ou moins (nés en 2000 ou après) 40€ (20€ pour les membres du club)

La liste des participants retenus sera communiquée à la *Ligue* avant le 07 octobre 2023 à 12h.

Sont inclus dans les droits d'engagement :

- Les 2 tours de compétition ainsi que la journée d'entraînement du vendredi.
- La restauration de journée du samedi et du dimanche (panier repas).
- Les jetons de practice.
- Les chariots (dans la limite de leur disponibilité).

Tarif spécial hébergement (voir conditions sur bulletin d'engagement)

Bulletin d'inscription à télécharger sur le site www.asgcvl.fr (onglet : Grand Prix)

Journée d'entraînement : Vendredi 13 octobre 2023, réservation par téléphone à l'accueil du golf (02 54 26 59 44).

Remise des Prix : Dimanche 15 octobre 2023. Classement en brut uniquement, Trophée aux 1er, 2ème et 3ème des classements Bruts Généraux Dames et Messieurs.

Comité de l'épreuve : sur nécessité, le comité de l'épreuve se réserve le droit de modifier le présent règlement. Sa composition sera affichée sur le tableau officiel.